

VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

ON EN PARLE AU TRAVAIL ?

TOUTES LES VIOLENCES SONT PUNIES PAR LA LOI

ILS OU ELLES PEUVENT VOUS AIDER :

DÉLÉGUÉ.E.S DU PERSONNEL, SYNDICATS,
MÉDECINE ET PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL,
COLLÈGUES / RESPONSABLES D'ÉQUIPE,
ASSOCIATIONS D'ACCOMPAGNEMENT
DES VICTIMES

COLLÈGUES, AMI.E.S,
EMPLOYEUR.EUSE.S,

BRISEZ LE TABOU!

((ÉCOUTER ET RASSURER))

✗ SANS BANALISER ✗

FACILITER LES DÉMARCHES

⇒ DE PROTECTION ⇐

INFORMER ET ORIENTER VERS
DES ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES

BESOIN
D'EN
PARLER?

TOUTES
ET
TOUS
CONCERNÉ.E.S

LES CIDFF SONT DES ACTEURS DE PROXIMITÉ QUI

INFORMENT

+

ORIENTENT

+

ACCOMPAGNENT

LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES

CONTACTEZ LE CIDFF LE + PROCHE DE CHEZ VOUS POUR
POSER VOS QUESTIONS DE MANIÈRE GRATUITE ET CONFIDENTIELLE

